

Assemblée Générale Ordinaire du 11 01 2017

Le mercredi 11 janvier 2016, à 20h15, les membres de l'association Entraides-Citoyennes se sont réunis 25 rue Polonceau, 75018 Paris en Assemblée Générale sur convocation du Conseil d'Administration de l'association.

La convocation a été adressée :

- *Dans une newsletter à tous les abonnés du site : bénévoles, sympathisants, donateurs ... le 7 décembre 2016*
- *Dans l'agenda internet public de l'association depuis le 7 décembre 2016*
- *Par convocation individuelle aux adhérents par email le 11 décembre 2016*

Toutes les conditions de validité de la présente assemblée générale sont donc remplies.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figurera en annexe du procès-verbal. Le nombre de membres présents et représentés est de 21 dont quatre membres depuis l'année 2017 seulement. Le nombre de membres autorisés à voter est donc de 17.

L'Assemblée est présidée par Marina Balabaskaran assistée de Dalia Frantz, secrétaire de séance.

Ordre du jour

- Bilan moral
- Avenir de l'association
- Bilan financier
- Présentation des points de blocage et délibération concernant leur résolution :
 - accès aux opérations comptables Paypal et à leur historique
 - transfert des lignes téléphoniques
 - accès et gestion du site internet
 - accès et gestion de la page et des groupes facebook

Entraides-Citoyennes

Correspondance : 6 avenue Jean Moulin 93100 Montreuil

contact@entraides-citoyennes.org – 06 02 67 34 78 – www.entraides-citoyennes.org

Siège : Maison des associations du 10ème, 206 quai de Valmy 75010 Paris

Déclaration en préfecture de Paris le 04 06 2013 – RNA n° W751220057

- Proposition de modification du tarif des adhésions des membres actifs à 5 euros
- Présentation du Conseil d'Administration (CA), reconduction du mandat des administrateurs à jour de leur cotisation 2017 et élection des nouveaux candidats.
- Questions diverses ne prêtant pas à délibérations
- Élection du bureau par le CA

Résolution n°1 – Bilan moral

L'actuelle présidente, Marina Balabaskaran, a fait son entrée dans l'association en mars 2016. Elle a immédiatement eu un coup de foudre et décide de s'investir de façon régulière. Arrivée dans un contexte de tension – la présidente de l'association Sylvie Lhoste annonce son désir de démissionner le 25 mars 2016, 10 membres du Conseil d'administration démissionnent le 20 avril 2016 – Marina se retrouve rapidement à reprendre la gestion de l'association et il lui est proposé par Sylvie de se présenter à la présidence. Cela aboutira à son élection ainsi qu'à celle des autres membres du CA à l'AG extraordinaire du 23 mai 2016.

[Ahmed : la démission des 10 membres du CA n'a pas mis en péril l'avenir de l'association, elle est le résultat de l'impossibilité de travailler avec la présidente de l'époque Sylvie Lhoste]

La passation s'est rapidement avérée difficile, Sylvie a démissionné le 28 mai 2016 et les relations se sont très vite tendues. Toutefois, les maraudes n'ont jamais cessé, la participation est en hausse et un certain nombre de choses ont été faites depuis le mois de mai 2016 :

✓ **Réduction des frais :**

L'association s'est séparée d'un des deux boxes, réduisant ainsi les frais de loyer.

Il a aussi été décidé de suspendre les commandes alimentaires faites à ANDES et se concentrer sur les collectes, permettant d'économiser 200/250 € par mois.

✓ **Ouverture d'un compte bancaire au nom de l'association,** encaissement de fonds en attente et règlement des dettes

✓ **Organisation d'évènements :**

La Paëlla solidaire organisée au Grand Bé a rapporté 400 €,

La vente du Charity Pot de LUSH sur internet a permis de récolter 487 €,

La collecte Microdon nous a rapporté 1023 €.

Chacun de ces évènements ont été l'occasion de donner une visibilité importante à nos activités.

Entraides-Citoyennes

Correspondance : 6 avenue Jean Moulin 93100 Montreuil

contact@entraides-citoyennes.org – 06 02 67 34 78 – www.entraides-citoyennes.org

Siège : Maison des associations du 10ème, 206 quai de Valmy 75010 Paris

Déclaration en préfecture de Paris le 04 06 2013 – RNA n° W751220057

✓ **Investissement humain et partenariats :**

Le Collectif 39, association montreuilloise, nous donne accès à ses locaux depuis le mois d'octobre 2016. Un riche partenariat s'est depuis mis en place.

La société Intuit a mobilisé 10 employés qui ont travaillé toute une journée en octobre au tri du box.

La BNP de Louveciennes en partenariat avec Unis cité a organisé une demi-journée de solidarité pendant laquelle ils ont préparé des ballotins de chocolat gracieusement offerts à Entraides Citoyennes et distribués pendant les maraudes de la fin d'année.

Les créatrices solidaires ont envoyé de nombreux ouvrages qui ont ravi nos amis de la rue

Plusieurs projets individuels en recherche de soutien ont été présentés à Entraides Citoyennes et devraient être poursuivis sur l'année 2017 (ex : pièce de théâtre sur la vie dans la rue, recensement des dispositifs d'aide et carte interactive)

Un nombre important de dons divers ont été reçus cette année : plaides, sacs de couchages, vêtements.

✓ **Cours de Français Langue Etrangère :**

Les professeurs d'Entraides Citoyennes se sont constitués en deux équipes qui dispensent chacune 2x 2 heures de cours par semaines à deux groupes d'une dizaine de personnes. Les progrès des élèves réguliers sont impressionnants.

✓ **Accompagnement social :**

11 mineurs isolés étrangers âgés de 15 à 17 ans ont été suivis par l'association depuis juin 2016, rencontrés lors de nos maraudes ou qui nous ont été signalés. Cet accompagnement a consisté en un suivi juridique et administratif mais aussi un soutien quotidien pour des jeunes très seuls.

11 familles en demande d'asile signalées par le Collectif Parisien de Soutien aux Exilés (CPSE) ont reçu le soutien de l'association depuis mars 2016. Cela s'est concrétisé par la livraison quotidienne de colis alimentaire ainsi qu'un suivi juridique et administratif.

Vote :

0 « contre » – 0 « abstention » – 17 « pour »

Résolution n°1

Le bilan moral est adopté à l'unanimité.

Entraides-Citoyennes

Correspondance : 6 avenue Jean Moulin 93100 Montreuil

contact@entraides-citoyennes.org – 06 02 67 34 78 – www.entraides-citoyennes.org

Siège : Maison des associations du 10ème, 206 quai de Valmy 75010 Paris

Déclaration en préfecture de Paris le 04 06 2013 – RNA n° W751220057

Point non soumis au vote n°1 – Avenir de l'association

La question de l'avenir de l'association s'est posée alors que nous semblions être dans l'impasse avec la présidente précédente Sylvie Lhoste.

Le récépissé de la préfecture actant le changement des membres du CA ainsi que les changements d'adresses a permis de débloquer un certain nombre de points qui nous permettront désormais d'avancer. Il subsiste cependant des points de blocage dont il sera question au cours de l'AG.

Le manque de bénévoles investis dans la gestion de l'association demeure une des principales difficultés, mais l'association a un bel avenir devant elle.

Résolution n°2 – Bilan financier

Ahmed Mouheb, trésorier élu en janvier 2016 et démissionnaire en avril 2016 rappelle qu'il n'a pas eu accès à l'intégralité de la comptabilité suite à son élection. Une partie seulement lui a été transmise le 16 mars ne lui permettant pas de justifier l'intégralité des dépenses engagées sur les quelques mois où il était trésorier. Un bilan a tout de même été rédigé et transmis à l'ancienne présidente Sylvie Lhoste. L'actuel trésorier Félix Lallemand n'a eu connaissance de ce bilan qu'en décembre 2016 par l'intermédiaire d'Ahmed.

Le bilan financier présenté est malheureusement incomplet. En effet, le trésorier ne dispose d'aucune visibilité sur les activités du compte Paypal personnel de Sylvie Lhoste depuis mars 2016, compte sur lequel transitaient nombre d'opérations en lien avec l'association (dons, certains paiements). En outre un nouveau compte Paypal a été ouvert en septembre 2016 par cette dernière sans demande du CA, les codes d'accès ayant été transmis en janvier 2017.

Il est souligné que les frais de commission Paypal sont très importants (près de 40 € sur le seul dernier mois) et qu'un autre mode de fonctionnement doit être envisagé (virements bancaires et chèques uniquement, autre interface de paiement en ligne).

Ce qui suit porte sur la période mai 2016 (inclus) – décembre 2016 (inclus) :

Un compte bancaire a été ouvert en septembre 2016 à la Banque Postale. Celui-ci a permis l'encaissement de la collecte Microdon 2015, d'un grand nombre de chèques non-encaissés remontant

Entraides-Citoyennes

Correspondance : 6 avenue Jean Moulin 93100 Montreuil

contact@entraides-citoyennes.org – 06 02 67 34 78 – www.entraides-citoyennes.org

Siège : Maison des associations du 10ème, 206 quai de Valmy 75010 Paris

Déclaration en préfecture de Paris le 04 06 2013 – RNA n° W751220057

jusqu'en octobre 2015 ainsi que des sommes collectées durant les trois événements organisés (voir bilan moral) ce qui, ajouté aux dons et aux adhésions, porte les recettes connues à 6 825 €.

Le total des dépenses incluant le loyer (377 € par trimestre), l'assurance (100 € par an mais amené à changer), les lignes téléphoniques (12 € par mois), l'hébergement du site (environ 100 € par an), la vaisselle jetable Thouy (environ 150 € tous les deux mois) et les dépenses diverses s'élève à 3 535 €.

Sylvie Lhoste a par ailleurs transmis – en même temps que les codes d'accès au nouveau compte Paypal de l'association – 704 € correspondant à la somme revenant à l'association présente sur son compte Paypal personnel. Sans connaissance de l'historique du compte, nous ne pouvons savoir de quelles opérations relève cette somme. Le solde en date du 10 janvier 2011 s'élève ainsi à 3 994 €.

Le trésorier relève qu'en l'absence de l'historique des opérations ayant eu lieu depuis mars 2016 sur le compte personnel de Sylvie Lhoste, il n'est pas en mesure de fournir un bilan comptable probant sur l'ensemble de l'année 2016.

À titre informatif : une demande officielle a été faite en décembre 2016 concernant l'habilitation à délivrer des rescrits fiscaux. Le délai de réponse est de six mois maximum.

Vote :

4 « contre » – 13 « abstention » – 0 « pour »

Résolution n°2

Le bilan financier est rejeté.

Les membres de l'association se réuniront à nouveau afin de voter le bilan financier lorsque l'ensemble des éléments aura été récupéré. Un courrier recommandé sera envoyé à Sylvie Lhoste afin de l'enjoindre à transmettre les pièces manquantes.

Résolution n°3 – Présentation du Conseil d'Administration (CA), reconduction du mandat des administrateurs à jour de leur cotisation 2017 et élection des nouveaux candidats.

Rappel : Les membres élus au Conseil d'administration dispose d'un mandat de deux ans à condition d'être à jour de leur cotisation.

Entraides-Citoyennes

Correspondance : 6 avenue Jean Moulin 93100 Montreuil

contact@entraides-citoyennes.org – 06 02 67 34 78 – www.entraides-citoyennes.org

Siège : Maison des associations du 10ème, 206 quai de Valmy 75010 Paris

Déclaration en préfecture de Paris le 04 06 2013 – RNA n° W751220057

1	Marina Balabaskaran	Présidente	Elue jusqu'en mai 2018
2	Félix Lallemand	Trésorier	Elu jusqu'en mai 2018
3	Dalia Frantz	Secrétaire	Elue jusqu'en mai 2018
4	Hannah Will	Trésorière adjointe	Elue jusqu'en mai 2018, sans nouvelles depuis juillet 2016
5	Sylvie Lhoste	Secrétaire en charge de la communication	Démissionnaire le 28/05/2016
6	Vincent Labbé	Membre du CA	Elu jusqu'en mai 2018
7	Annaïg Domin	Membre du CA	Elue jusqu'en mai 2018
8	Myriam Ech Charqui	Membre du CA	Elue jusqu'en mai 2018
9	Thi Tran	Membre du CA	Elue jusqu'en mai 2018
10	Philippe Lhoste	Membre du CA	Démissionnaire le 26/08/2016
11	Marion Dupont	Membre du CA	Elue jusqu'en mai 2018

Composition du CA à l'issue de l'AG extraordinaire du 23 mai 2016 et situation au 10 janvier 2017. Les membres du bureau élus par le CA le 13 mai 2016 sont indiqués en gras (1-5).

Candidature : Ourdia Farge, Laure Meurice, Thibaud Labourdette et Frédéric Di Sotto.

Vote :

Pour Ourdia Farge : 0 « contre », 0 « abstention », 17 « pour »

Pour Laure Meurice : 0 « contre », 0 « abstention », 17 « pour »

Pour Thibaud Labourdette : 0 « contre », 0 « abstention », 17 « pour »

Pour Frédéric Di Sotto : 0 « contre », 0 « abstention », 17 « pour »

Résolution n°3

Hannah Will et Thi Tran n'étant pas à jour de leur cotisation 2017 ne sont pas reconduites.

Ourdia Farge, Laure Meurice, Thibaud Labourdette et Frédéric Di Sotto sont élus à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration d'Entraides Citoyennes est donc composé des 11 membres suivants :

Marina Balabaskaran, Félix Lallemand, Dalia Frantz, Vincent Labbé, Annaïg Domin, Myriam Ech Charqui, Marion Dupont, Ourdia Farge, Laure Meurice, Thibaud Labourdette, Frédéric Di Sotto.

Entraides-Citoyennes

Correspondance : 6 avenue Jean Moulin 93100 Montreuil

contact@entraides-citoyennes.org – 06 02 67 34 78 – www.entraides-citoyennes.org

Siège : Maison des associations du 10ème, 206 quai de Valmy 75010 Paris

Déclaration en préfecture de Paris le 04 06 2013 – RNA n° W751220057

Résolution n°4 – Modification du tarif des adhésions des membres actifs à 5 €

Les bulletins d'adhésion 2017 ayant déjà été édités, cette modification ne peut concerner que les adhésions 2018.

Vote :

1 « contre », 15 « abstentions », 1 « pour »

Résolution n°4

La motion est rejetée. Elle sera représentée à la délibération en fin d'année 2017.

Point non soumis au vote n°2 – Présentation des points de blocage et délibération concernant leur résolution

- **Accès aux opérations comptables Paypal et à leur historique** : suite à l'ouverture d'un compte bancaire en octobre, un nouveau compte Paypal a été créé en septembre 2016 par Sylvie pour y transférer les dons réguliers qu'elle recevait sur son compte personnel. Les codes d'accès ont été transmis en janvier 2017. Nous n'avons toutefois pas connaissance des opérations effectuées en lien avec l'association sur le compte Paypal personnel de Sylvie depuis le mois de mars 2016. **Il sera demandé à Sylvie de transmettre ces informations.**
- **Transfert des lignes téléphoniques** : l'association utilisait deux téléphones, l'un d'eux (ligne 06 02 62 40 39, ouverte au nom de Philippe ou Sylvie Lhoste) est bloqué depuis le mois d'octobre suite à la saisie de trois codes PIN erronés successifs, l'autre (ligne 06 02 67 34 78, ouverte au nom de Philippe Lhoste) est toujours fonctionnel. Suite à la réception fin octobre d'un SMS de l'opérateur informant qu'une démarche de cession de ligne avait été entreprise, Félix s'est rendu sur l'espace client correspondant à la ligne 06 02 67 34 78 et a remplacé les coordonnées bancaires y figurant par celles de l'association. **Le transfert officiel de cette dernière ligne au nom de l'association reste à effectuer.**
- **Accès et gestion du site internet** : la gestion du compte OVH (hébergeur du site) a été transférée au nom de Félix Lallemand par Sylvie Lhoste. Les codes d'accès et les informations nécessaires à la prise en main de ce système n'ont en revanche pas été transmis. L'accès à certaines fonctionnalités du site n'est à ce jour pas possible pour les membres du CA (mise à

Entraides-Citoyennes

Correspondance : 6 avenue Jean Moulin 93100 Montreuil

contact@entraides-citoyennes.org – 06 02 67 34 78 – www.entraides-citoyennes.org

Siège : Maison des associations du 10ème, 206 quai de Valmy 75010 Paris

Déclaration en préfecture de Paris le 04 06 2013 – RNA n° W751220057

jour de la liste d'inscrits à la newsletter, modifications du contenu des pages, ajout d'administrateurs). **Il sera demandé à Sylvie de transmettre les moyens de gérer cet outil de communication.**

- **Accès et gestion de la page et des groupes facebook** : les membres du CA ne disposent pas à ce jour d'un accès plein et entier sur l'administration et les publications de la page et des groupes facebook de l'association. **Il sera demandé à Sylvie de transmettre les moyens de gérer ces outils de communication.**

Afin de résoudre ces différentes difficultés, un courrier recommandé sera envoyé à l'ancienne présidente Sylvie Lhoste pour l'enjoindre à transmettre aux membres du Conseil d'Administration l'intégralité des documents financiers ainsi que les moyens d'accès et de gestion du site et des groupes facebook.

Point non soumis au vote n°3 – Questions diverses

Un problème est soulevé concernant l'assurance. Suite à une discussion avec un conseiller de la MAIF, il s'avère que nous ne sommes couverts qu'à raison de 50 bénévoles au cours de l'année et non par activité. Le contrat doit donc être mis à jour en conséquence.

La libération d'un des boxes avait été permise par le prêt d'un espace dans la cave du Grand Bé. Cet espace a été libéré et les biens qu'il contenait transférés dans le garage d'une bénévole ayant mis à disposition un espace pour l'association. Des lots de vêtements ont aussi été envoyés au Maroc et en Roumanie.

Les activités de tri auront lieu dans la mesure du possible le samedi après-midi avant la maraude.

Résolution n°5 – Élection du bureau par le CA

Candidature au poste de Présidente : Marina Balabaskaran

0 « contre », 0 « abstention », 9 « pour »

Candidature au poste de Trésorier : Félix Lallemand

0 « contre », 0 « abstention », 9 « pour »

Candidature au poste de Secrétaire : Dalia Frantz

0 « contre », 0 « abstention », 9 « pour »

Résolution n°5

Le CA a élu à l'unanimité son bureau composé de : Marina Balabaskaran (Présidente), Félix Lallemand (Trésorier) et Dalia Frantz (Secrétaire)

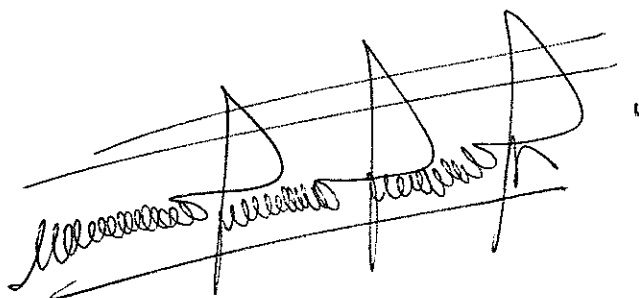
Le nouveau CA fixe à l'issue de l'Assemblée Générale une date de réunion pour réorganiser les tâches entre ses membres. La date est fixée au 1^{er} février 2017.

La séance est levée à 22h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la présidente de séance et la secrétaire de séance.

Fait à Paris, le 16 janvier 2017

La présidente de séance



La secrétaire de séance



Entraides-Citoyennes

Correspondance : 6 avenue Jean Moulin 93100 Montreuil

contact@entraides-citoyennes.org – 06 02 67 34 78 – www.entraides-citoyennes.org

Siège : Maison des associations du 10^{ème}, 206 quai de Valmy 75010 Paris

Déclaration en préfecture de Paris le 04 06 2013 – RNA n° W751220057